

	<b>FICHE DE POSTE</b>  <b>INFIRMIER/ÈRE</b>	<i>Version 1</i> <hr/> Mise à jour Décembre 2020
---	---	--

### Contexte professionnel

Membre de la Direction Commune des Etablissements Publics d'Hallouvry (EPH35), l'Établissement Départemental d'Éducation, de Formation et de Soins – EDEFS 35 – est un établissement social et médico-social public du département d'Ille-et-Vilaine en Bretagne.

L'EDEFS 35 accompagne des enfants, des adolescents et des jeunes adultes domiciliés dans le département et propose des modalités d'accompagnement variées pour répondre aux difficultés tenant à la situation de handicap des jeunes qui lui sont adressés.

L'EDEFS 35 un établissement public entièrement financé par l'Assurance Maladie. L'Agence Régionale de Santé Bretagne est en charge du financement et du contrôle de l'établissement.

### Caractéristiques du poste

Métier (RFPH) : infirmier

Intitulé : infirmier

Catégorie : A ou B

Liaisons hiérarchiques : directeur(rice)-adjoint(e), directeur(rice) général(e) adjoint(e)

Liaisons fonctionnelles : Médecin, Equipes éducatives, Psychologues

### Exigences du poste

- Être titulaire d'un diplôme d'état d'infirmier(ère).
- L'infirmière inscrit son action dans le cadre du projet d'établissement et des projets de service. Elle est soumise au règlement intérieur de l'établissement.
- Elle est tenue au secret professionnel partagé et à une obligation générale de discrétion.
- Avoir son permis de conduire en cours de validité.

## Mission générale

Dans le cadre de la mission d'accueil et d'accompagnement de l'établissement et en lien étroit avec le médecin de l'établissement, l'infirmière développe des actions de prévention, de suivi de santé et de coordination des soins dans le cadre du projet personnalisé d'accompagnement de l'enfant.

Dans le cadre de la politique de prévention et gestion des risques, elle contribue à l'élaboration et l'actualisation des protocoles de soins et de bonnes pratiques en matière de suivi de santé des enfants.

## Activités du poste

Les activités du poste d'infirmière s'articulent autour de 4 axes principaux.

### 1) Une fonction d'élaboration du suivi individuel de santé sous la coordination d'un médecin

- ↗ Identifier les besoins individuels de santé (carnet de santé, vaccinations...)
- ↗ Organiser la visite médicale d'admission
- ↗ Evaluer les besoins en matière de santé sur sollicitation des équipes éducatives
- ↗ Définir, conduire et évaluer le projet de soins en cohérence avec le projet personnalisé d'accompagnement
- ↗ Soutenir l'exercice de la parentalité en matière de santé (accompagnement aux rendez-vous médicaux si nécessaire, rendus compte, conseils d'orientation...)
- ↗ Assurer la continuité et la cohérence du suivi de santé

### 2) Une fonction de gestion des risques en matière de santé

- ↗ Sécuriser le circuit du médicament (réception, préparation, stockage) conformément au protocole relatif au circuit du médicament en vigueur au sein de l'établissement
- ↗ Repérer et alerter sur les risques en matière de santé
- ↗ Développer des actions collectives et individuelles de promotion et de prévention de la santé
- ↗ Participer à la rédaction, à l'application et à l'évaluation des protocoles de soins et de bonnes pratiques

### 3) Une fonction de communication

- ↗ Organiser les transmissions internes relatives à la santé avec les équipes éducatives
- ↗ Organiser les transmissions extérieures nécessaires à la continuité du suivi de santé (services hospitaliers, consultations ambulatoires...)
- ↗ Assurer la traçabilité et l'archivage des données relatives au suivi de santé de l'enfant au sein du Dossier Unique de l'Usager
- ↗ Participer autant que de besoin aux réunions d'équipe dans le cadre de points santé en lien avec le cadre responsable du service
- ↗ Susciter les partenariats nécessaires et être l'interlocuteur privilégié des réseaux de santé
- ↗ Participer aux groupes de travail institutionnels et notamment ceux impliquant des réflexions sur la dimension du soin et du projet de santé de l'enfant

### 4) Une fonction de formation

- ↗ Contribuer à la formation des stagiaires d'école par le tutorat
- ↗ Participer à des actions de formation continue (Développement professionnel continu)

## Compétences collectives

### Les savoir-être :

- Avoir des qualités relationnelles
- Avoir le sens de l'écoute
- Disposer de capacités d'adaptation
- Savoir prendre des initiatives
- Faire preuve de capacité organisationnelle
- Composer constructivement avec l'inattendu
- Savoir rendre compte des satisfactions et difficultés liées à une relation professionnelle éprouvante
- Avoir des capacités de distanciation et de discernement

### Les savoirs :

- Connaître le cadre législatif et réglementaire relatif au secteur du handicap et relatif aux établissements relevant de ce secteur ;
- Connaître et appliquer le cadre institutionnel (projet d'établissement, projet de service, protocoles...);
- Connaître les besoins du public accompagné ;

### Les savoir-faire techniques et méthodologiques :

- Réaliser des soins techniques (vaccins, pansements, prises de sang, prélèvements, etc.)
- Elaborer et conduire un projet de soins, des protocoles de santé
- Evaluer les besoins individuels et collectifs en matière de santé
- Développer des actions de santé en matière de soutien à la parentalité
- Travailler en équipe
- Rédiger des écrits
- Etablir une relation d'aide
- Connaître les gestes de premiers secours (obligation de remise à niveau tous les 2 ans inscrit dans le plan de formation de l'établissement).

## Moyens du poste

Véhicule de service collectif, équipement informatique, bureau collectif, téléphone portable.